

« ETAT LIMITE » : Qu'est-ce qui fait soin ?

Formation initiale

Etats-limites, borderline, souffrances narcissiques-identitaires. Divers mots pour parler d'une clinique aux formes très diverses et mettant à l'épreuve dispositifs thérapeutiques et équipes soignantes. De quoi parle-t-on et comment appréhender ces formes de souffrance psychique ? La formation propose des repères théoriques pour penser cette clinique, ajuster les postures professionnelles et les modalités de prises en soin aux spécificités de cette clinique.



Prérequis

Avoir une expérience professionnelle auprès de patient dit « Etat-limite »

OBJECTIFS

Se repérer pour accompagner la clinique des « Etats-Limites »

- ✓ Clarifier les différents termes renvoyant à la clinique des états-limites au regard des différents modèles psychopathologiques.
- ✓ Comprendre/Appréhender les processus à l'œuvre dans le fonctionnement psychique état-limite
- ✓ Accompagner la diversité des tableaux cliniques à travers des dispositifs thérapeutiques et des postures soignantes.



Public

A destination des professionnels du secteur médical, paramédical, social et éducatif.

PROGRAMME

- ✓ Approche théorique par les différents modèles de psychopathologie (DSM, approche psychodynamique).
- ✓ Narcissisme, destructivité et liens d'attachement au cœur des souffrances narcissiques identitaires.
- ✓ Les différentes formes d'expressions des Etats-Limites (dépressions, agirs, addictions, aménagement psychopathiques, somatisations, aménagements pervers...).
- ✓ La relation thérapeutique.
 - Les aléas de la relation thérapeutique avec les patients états-limites
 - Une clinique des limites : alliance thérapeutique et enjeux du cadre de soins
 - Répercussions sur les fonctionnements d'équipe et pertinence du travail à plusieurs
 - Modalités thérapeutiques



Durée

Formation de 21 h.



Dates

25, 26 et 27 mars



Lieu

IFSI de Saint-Egrève



Tarif

450 Euros



Intervenante

Sophie Guillermin, psychologue clinicienne en intra et en extrahospitalier. Clinique carcérale (7 ans) Protection de l'enfance.

MODALITES

Apports théoriques.

Appropriations des connaissances et élaboration autour de cas cliniques issus de la pratique des participants.

Pédagogie interactive.